



Tél. +41 21 310 23 31
www.bdo.ch
juerg.gehring@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

A l'assemblée générale de

Pro Senectute Vaud

Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2022

(période du 1.1. au 31.12.2022)

Le 13 mars 2023
10874/15'011'331/2150'6497/6
JGE/SRI/bfi

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

A l'assemblée générale de
Pro Senectute Vaud, Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Pro Senectute Vaud (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du comité de direction relatives aux comptes annuels

Le comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité de direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité de direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 13 mars 2023

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Steve Rigolet
Expert-réviser agréé

Annexe
Comptes annuels

Bilan au 31 décembre (CHF)	2022	2021	Note annexe
Liquidités	3'745'045.52	4'390'723.35	
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	2'778'736.00	2'905'558.00	B2
Créances	1'185'066.71	979'434.87	B3
Stocks et prestations de services non facturées	3'734.10	3'209.00	B4
Actifs de régularisation	599'741.72	188'140.11	B5
Actif circulant	8'312'324.05	8'467'065.33	
Immobilisations financières	1'010'346.90	1'004'526.90	B6
Immobilisations corporelles	327'373.79	367'858.24	B7
Immobilisations incorporelles	69'412.70	4'200.00	B8
Actif immobilisé	1'407'133.39	1'376'585.14	
Total des actifs	9'719'457.44	9'843'650.47	
Dettes à court terme	357'742.65	297'551.52	B9
Passifs de régularisation	717'165.44	904'175.50	B10
Provision à court terme	11'000.00	-	
Capitaux étrangers à court terme	1'085'908.09	1'201'727.02	
Capitaux étrangers à long terme	-	-	
Capitaux étrangers	1'085'908.09	1'201'727.02	
Capital des fonds affectés	1'016'225.92	903'456.25	
Fonds étrangers (capital des fonds affectés y compris)	2'102'134.01	2'105'183.27	
Capital de l'association	50'000.00	50'000.00	
Capital libre	2'732'163.20	2'696'333.37	
Capital lié	4'806'304.00	4'956'304.00	
Résultat annuel	28'856.23	35'829.83	
Capital de l'organisation	7'617'323.43	7'738'467.20	
Total des passifs	9'719'457.44	9'843'650.47	

PRO SENECTUTE VAUD

Compte de résultat en CHF	2022	2021	Note annexe
Produits d'exploitation			
Produit des prestations de service	2'859'748.69	2'272'880.75	
Variation des prestations de service non facturées	-725.10	3'720.50	
Contributions des collectivités publiques			
- Subventions fédérales selon l'art. 101bis LAVS	2'877'566.00	2'867'171.00	P1
- Subventions fédérales selon l'art. 17 LPC	1'570'842.56	1'470'514.25	P1
- Autres subventions fédérales (OFSPPO)	3'400.00	3'400.00	P1
- Subventions cantonales	3'411'696.87	3'371'845.53	
- Subventions communales	597'763.55	852'565.80	P2
Dons et legs			
- soutien de la fondation Pro Senectute Vaud - sans but déterminé	20'000.00	20'000.00	
- soutien de la fondation Pro Senectute Vaud - avec but déterminé	345'324.00	380'715.76	
- soutien de la fondation Inverni-Desarzens - sans but déterminé	170'000.00	179'000.00	
- soutien de la Loterie romande avec but déterminé	-	20'000.00	
- legs, successions - sans but déterminé	-	-	
- autres dons - sans but déterminé	524'402.90	560'115.46	
- autres dons - avec but déterminé	881'896.62	791'068.43	
Total produit d'exploitation	13'261'916.09	12'792'997.48	
Charges d'exploitation			
Consultation sociale	-1'925'051.11	-1'927'894.85	
Information et orientation	-552'724.75	-536'592.27	
Services	-2'945'609.98	-2'797'788.56	
Cours (ex Sport et mouvement & Formation et culture)	-3'625'301.45	-3'599'417.21	
Travail social communautaire	-2'437'597.48	-2'492'800.53	
Coordination et développement	-656'256.66	-696'030.75	
Recherche de fonds	-212'157.90	-175'268.29	
Information et travail de relations publiques	-66'403.24	-56'870.33	
Administration	-499'923.08	-115'732.62	
Total charges d'exploitation	-12'921'025.65	-12'398'395.41	P3
Résultat d'exploitation	340'890.44	394'602.07	
Produits financiers			
- intérêts banque / poste / prêts actifs (produits)	5'166.43	30'993.15	
- bénéfices de cours réalisés	7'863.79	29'816.89	
- bénéfices de cours non réalisés	-	52'294.40	
Charges financières			
- intérêts banque / poste / prêts passifs (charges)	-28'075.82	-28'117.11	
- pertes de cours réalisées	-69'236.85	-24'502.32	
- pertes de cours non réalisées	-304'229.92	-	
Autres produits	74'704.07	47'194.15	
Autres charges	-35'456.24	-144'179.15	
Résultat de l'exercice avant résultat des fonds et sans variation du capital de l'organisation	-8'374.10	358'102.08	
Prélèvements dans les fonds affectés	1'519'328.10	890'369.49	
Attributions aux fonds affectés	-1'247'097.77	-1'200'784.19	
Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation	263'856.23	47'687.38	
Prélèvements dans les fonds liés et libres	-	-	
Attributions aux fonds liés et libres	-235'000.00	-857.55	
Attribution dans les réserves	-	-11'000.00	
Résultat annuel	28'856.23	35'829.83	

PRO SENECTUTE VAUD

Tableau de flux de trésorerie

	2022	2021
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	263'856.23	47'687.38
Variation du capital des fonds	-272'230.33	310'414.70
Résultat annuel avant variation du capital des fonds et de l'organisation	-8'374.10	358'102.08
Amortissements sur des immobilisations corporelles	57'200.00	55'900.00
Amortissements sur des immobilisations financières	0.00	0.00
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	3'500.00	20'700.00
Pertes comptables résultant de la sortie des actifs immobilisés	0.00	4'384.60
Gains comptables résultant de la sortie des actifs immobilisés	0.00	-9'182.84
Constitution de provisions	20'458.00	32'862.40
Dissolution de provisions	-6'951.00	0.00
Diminution / augmentation des titres	126'822.00	-107'697.00
Diminution / augmentation des créances	-198'680.84	-302'248.97
Diminution / augmentation des stocks et prestations de services non facturées	-525.10	3'320.50
Diminution / augmentation des actifs de régularisation	-411'601.61	-7'452.42
Diminution / augmentation des dettes à court terme	60'191.13	-43'695.41
Diminution / augmentation des passifs de régularisations	-196'468.06	69'719.91
Diminution / augmentation des passifs résultant d'institutions de prévoyance	0.00	0.00
Diminution / augmentation de l'actif immobilisé inaliénable	0.00	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-546'055.48	-283'389.23
Investissements en immobilisations corporelles	-16'715.55	-99'042.84
Investissements en immobilisations financières	-5'820.00	0.00
Investissements en immobilisations incorporelles	-68'712.70	0.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles (y.c. évent. pertes et bénéfices)	0.00	9'182.84
Désinvestissements en immobilisations financières (y.c. évent. pertes et bénéfices)	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations incorporelles (y.c. évent. pertes et bénéfices)	0.00	0.00
Flux de fonds provenant des activités d'investissements	-91'248.25	-89'860.00
Flux de fonds provenant des activités de financement	0.00	0.00
Variation des liquidités	-645'677.83	-15'147.15
État initial des liquidités (au 1er janvier)	4'390'723.35	4'405'870.50
État final des liquidités (au 31 décembre)	3'745'045.52	4'390'723.35
Variation des liquidités	-645'677.83	-15'147.15

PRO SENECTUTE VAUD

Tableau de variation du capital en CHF	Au 01.01.2022	Entrées	Rémunération interne	Sorties	Au 31.12.2022
Fds femmes en difficulté aides indiv.	86'404.15	15'201.15		13'911.20	87'694.10
Fondation Juchum - aides indiv.	15'361.60	-		5'031.05	10'330.55
Fonds Stroelin - aides indiv.	13'499.55	19'000.00		1'922.90	30'576.65
Fonds de Beausobre et Jayet - aides indiv.	12'140.80	20'000.00		15'102.90	17'037.90
Fonds Seniors Coppet	30'000.00	-		-	30'000.00
Fonds Christange -aides indiv.	511.15	6'000.00		6'511.10	0.05
Fonds Locher Gurtner - aides indiv.	268.30	50'000.00		50'065.10	203.20
Fonds - Fondation Leenards	47'777.65	-		5'510.00	42'267.65
Fonds Audemars Piguet	4'713.05	-		4'665.85	47.20
Fds de soutien des Quartiers Solidaires	215'000.00	-		-	215'000.00
Fds Sport et santé	162'000.00	-		130'000.00	32'000.00
Fds dons attribués aux années futures	210'250.00	172'673.62		140'250.00	242'673.62
Fds dons de tiers pour année en cours	-	934'223.00		769'723.00	164'500.00
Fonds d'aides de tiers pour investissements	105'530.00	60'000.00		21'635.00	143'895.00
Total des fonds affectés	903'456.25	1'277'097.77	-	1'164'328.10	1'016'225.92
Capital de l'association	50'000.00	-		-	50'000.00
Total du capital de l'association	50'000.00	-	-	-	50'000.00
Réserve pr pertes sur débiteurs	40'000.00	-		-	40'000.00
Réserve pr fluctuations de cours	291'000.00	-		-	291'000.00
Réserve de réévaluation	1'274'837.60	-		-	1'274'837.60
Réserve générale	1'090'495.77	35'829.83		-	1'126'325.60
Total du capital libre	2'696'333.37	35'829.83	-	-	2'732'163.20
Fds pour l'action sociale régionale	100'000.00	-		36'500.00	63'500.00
Fds de solidarité	150'000.00	-		-	150'000.00
Fds d'aides individuelles Pro Senectute Vd	6'304.00	-		-	6'304.00
Fds pour Formation et accompagnement	300'000.00	-		-	300'000.00
Fds de développement de l'Espace Riponne	300'000.00	-		30'000.00	270'000.00
Fds couverture des risques	200'000.00	-		-	200'000.00
Fds successions et dons à affecter	2'000'000.00	-		-	2'000'000.00
Fds de développement informatique	200'000.00	-		-	200'000.00
Fds pour projets spéciaux	400'000.00	-		-	400'000.00
Fds de soutien des prestations	800'000.00	235'000.00		318'500.00	716'500.00
Fds de fluctuation des contributions des pouvoirs publics	500'000.00	-		-	500'000.00
Total du capital lié	4'956'304.00	235'000.00	-	385'000.00	4'806'304.00
Résultat de l'exercice	-	28'856.23	-	-	28'856.23

Tableau de variation du capital en CHF	Au 01.01.2021	Entrées	Rémunération interne	Sorties	Au 31.12.2021
Fds femmes en difficulté aides indiv.	43'279.15	45'000.00		1'875.00	86'404.15
Fondation Juchum - aides indiv.	18'561.60			3'200.00	15'361.60
Fonds Stroelin - aides indiv.	13'499.55				13'499.55
Fonds de Beausobre et Jayet - aides indiv.	21'081.85			8'941.05	12'140.80
Fonds Seniors Coppet	-	30'000.00			30'000.00
Fonds Christange -aides indiv.	54.60	6'000.00		5'543.45	511.15
Fonds Locher Gurtner - aides indiv.	146.70	50'000.00		49'878.40	268.30
Fonds - Fondation Leenards	15'153.10	50'000.00		17'375.45	47'777.65
Fonds Audemars Piguet	-	20'000.00		15'286.95	4'713.05
Fds de soutien des Quartiers Solidaires	215'000.00				215'000.00
Fds Sport et santé	162'000.00				162'000.00
Fds dons attribués aux années futures	77'000.00	149'250.00		16'000.00	210'250.00
Fds dons de tiers pour année en cours	-	760'534.19		760'534.19	-
Fonds d'aides de tiers pour investissements	27'265.00	90'000.00		11'735.00	105'530.00
Total des fonds affectés	593'041.55	1'200'784.19	-	890'369.49	903'456.25
Capital de l'association	50'000.00				50'000.00
Total du capital de l'association	50'000.00	-	-	-	50'000.00
Réserve pr pertes sur débiteurs	40'000.00				40'000.00
Réserve pr fluctuations de cours	280'000.00	11'000.00			291'000.00
Réserve de réévaluation	1'274'837.60				1'274'837.60
Réserve générale	1'055'802.71		34'693.06		1'090'495.77
Total du capital libre	2'650'640.31	11'000.00	34'693.06	-	2'696'333.37
Fds pour l'action sociale régionale	100'000.00				100'000.00
Fds de solidarité	150'000.00				150'000.00
Fds d'aides individuelles Pro Senectute Vd	5'446.45	857.55			6'304.00
Fds pour Formation et accompagnement	300'000.00				300'000.00
Fds de développement de l'Espace Riponne	300'000.00				300'000.00
Fds couverture des risques	200'000.00				200'000.00
Fds successions et dons à affecter	2'000'000.00				2'000'000.00
Fds de développement informatique	200'000.00				200'000.00
Fds pour projets spéciaux	400'000.00				400'000.00
Fds de soutien des prestations	800'000.00				800'000.00
Fds de fluctuation des contributions des pouvoirs publics	500'000.00				500'000.00
Total du capital lié	4'955'446.45	857.55	-	-	4'956'304.00
Résultat de l'exercice	34'693.06	35'829.83	-34'693.06		35'829.83
Total du capital de l'association	7'690'779.82	47'687.38	-	-	7'738'467.20

PRO SENECTUTE VAUD

Annexe à la présentation des comptes 2022

Explications concernant les comptes individuels de l'association Pro Senectute Vaud

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels de Pro Senectute Vaud ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Vaud et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de l'association, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEW0 (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Principes régissant l'établissement des comptes et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». La valeur actuelle est uniquement retenue pour les **Actifs cotés en bourse détenus à court terme** (titres) figurant à l'actif du bilan.

Consolidation des comptes des Fonds fédéraux 17LPC

Comme en 2021, les soldes des comptes du bilan au 31 décembre 2022 et le cumul des recettes et charges de l'exercice 2022 des fonds fédéraux ont été intégrés à la comptabilité de l'association.

Comparaison entre les comptes 2021 et 2022

Suite à la pandémie, des prestations ont été suspendues voire supprimées en 2021 ce qui rend difficile la comparaison des comptes avec ceux de 2022. Cette année, seules quelques prestations ont été annulées et les mesures sanitaires ont tenu éloignés les participants de nos activités principalement durant les premiers mois.

Bilan actif (page 1)

B1- Trésorerie

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les avoirs bancaires en USD, JPY et Euro ont été valorisés en Fr sur la base des cours de change au 31.12.2022 de la BCV.

B2- Actifs cotés en bourse détenus à court terme (titres)

Les titres sont comptabilisés à la valeur boursière à la date du bilan.

	2022	2021
Valeur boursière – dépôt BCV au 01.01.2022	2'905'558.00	2'797'861.00
Achats ou rendement réinvestis en titres	1'011'433.53	1'237'309.85
Vente de titres	-834'025.61	-1'181'907.25
Variation boursière	-304'229.92	52'294.40
Total dossier titres	2'778'736.00	2'905'558.00

Un mandat de gestion discrétionnaire a été confié à la BCV dès mai 2016. Le profil d'investissement de ce mandat nommé « Actif Défensif » a comme objectif une recherche de rendement positif tout en minimisant la prise de risque. La variation boursière de 2022 montre une perte importante due à la baisse du marché boursier en réaction aux diverses crises mondiales (pandémie, inflation, guerre, matières premières).

B3- Créances

	2022	2021
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	263'473.80	264'266.90
Créances envers PS CH et autres OPS	92'455.35	3'950.00
C/C Subventions cantonales	798'793.96	675'104.28
Impôt anticipé à récupérer	2'390.90	3'620.10
C/C Fondation Pro Senecute Vaud	8'085.55	4'399.39
Diverses autres créances	19'867.15	28'094.20
Total des créances à court terme	1'185'066.71	979'434.87

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées à leur valeur nominale sous déduction d'un ducroire calculé selon la date de facturation, conformément au manuel de comptabilité de Pro Senectute Suisse, la base du calcul de ce ducroire est de :

- 0% des factures de 0 à 90 jours
- 80% des factures de 91 à 365 jours
- 100% au-delà de 365 jours

Le montant du ducroire au 31.12.2022 s'élevait à Fr 3'032.00 (Fr 9'983.00 au 31.12.2021).

B4- Stocks et prestations de services non facturées

	2022	2021
Espace Riponne, Lausanne	300.00	400.00
Val Paisible, Lausanne	2'000.00	1'800.00
Mivelaz, Lausanne	300.00	600.00
Prestations de service non encore facturées au 31.12.	1'134.10	409.00
Total des stocks et prestations de services non facturées	3'734.10	3'209.00

Il s'agit des stocks de vivres et boissons évalués à leur prix d'achat. Les inventaires ont été arrondis aux Fr 100.- inférieurs.

B5- Actifs de régularisation

	2022	2021
Actifs de régularisation envers des collectivités publiques	157'404.90	30'000.00
Autres actifs de régularisation, p.ex. loyers payés par avance	442'336.82	158'140.11
Total actifs de régularisation	599'741.72	188'140.11

B6- Immobilisations financières

Les placements financiers sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

L'association a créé en 2003 une fondation avec un capital de dotation de Fr 1'000'000.-. Compte tenu que dès 2009, les comptes individuels de l'association Pro Senectute Vaud sont élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC, ce capital de dotation a été introduit à l'actif du bilan dès 2009.

Les autres immobilisations financières concernent des garanties de loyer.

B7- Immobilisations corporelles 2022

Valeur d'acquisition	État au 01.01.2022	Entrées (investissements)	Transferts	Sorties	État au 31.12.2022
Installations et équipements	1'467'880.00				1'467'880.00
Véhicules	286'280.84				286'280.84
Autres immobilisations corporelles	152'913.35	16'715.55			169'628.90
Immeuble (hors exploitation)	277'000.00				277'000.00
Total valeur d'acquisition	2'184'074.19	16'715.55	0.00	0.00	2'200'789.74

Rectifications de valeur	État au 01.01.2022	Entrées	Transferts	Sorties	État au 31.12.2022
Installations et équipements	1'441'980.00	10'000.00			1'451'980.00
Véhicules	192'438.00	31'600.00			224'038.00
Autres immobilisations corporelles	125'797.95	10'000.00			135'797.95
Immeuble (hors exploitation)	56'000.00	5'600.00			61'600.00
./. Total rectifications de valeur	1'816'215.95	57'200.00	0.00	0.00	1'873'415.95

Total immobilisations corporelles	367'858.24				327'373.79
--	-------------------	--	--	--	-------------------

Durées d'amortissements dès 2012 : mobilier 10 ans; matériel informatique (hardware) 4 ans ; logiciel (software) 4 ans; bus handicap 5 ans; immeubles hors exploitation 50 ans.

Durées d'amortissements dès 2015 : aménagements et équipements des locaux dont nous sommes locataires : 6 ans (anciennement : 10 ans).

Dès 2012, les achats inférieurs à Fr 5'000. - ne sont plus obligatoirement activés au bilan.

B7- Immobilisations corporelles 2021

Valeur d'acquisition	État au 01.01.2021	Entrées (investissements)	Transferts	Sorties	État au 31.12.2021
Installations et équipements	1'467'880.00				1'467'880.00
Véhicules	314'124.35	99'042.84		-126'886.35	286'280.84
Autres immobilisations corporelles	172'266.30			-19'352.95	152'913.35
Immeuble (hors exploitation)	277'000.00				277'000.00
Total valeur d'acquisition	2'231'270.65	99'042.84	0.00	-146'239.30	2'184'074.19

Rectifications de valeur	État au 01.01.2021	Entrées	Transferts	Sorties	État au 31.12.2021
Installations et équipements	1'431'680.00	10'300.00			1'441'980.00
Véhicules	297'624.35	21'700.00		-126'886.35	192'438.00
Autres immobilisations corporelles	122'466.30	18'300.00		-14'968.35	125'797.95
Immeuble (hors exploitation)	50'400.00	5'600.00			56'000.00
./. Total rectifications de valeur	1'902'170.65	55'900.00	0.00	-141'854.70	1'816'215.95

Total immobilisations corporelles	329'100.00				367'858.24
--	-------------------	--	--	--	-------------------

B8- Immobilisations incorporelles 2022 – Logiciel, configuration informatique

	État au 01.01.2022	Entrées	Sorties	État au 31.12.2022
Valeur d'acquisition	288'617.65	159'668.05	-90'955.35	357'330.35
./. Rectification de valeur	-284'417.65	-3'500.00		-287'917.65
Valeur résiduelle	4'200.00	156'168.05	- 90'955.35	69'412.70

La durée considérée pour le calcul des amortissements des immobilisations incorporelles dès 2012 est de 4 ans.

Dans le cadre de développement de logiciels, le calcul de l'amortissement commence dès la mise en application desdits logiciels. En 2022, un nouveau logiciel comptable Abacus a été acheté et la mise en service a débuté le 1^{er} janvier 2023 avec le calcul de l'amortissement dès cette date.

B8- Immobilisations incorporelles 2021 – Logiciel, configuration informatique

	État au 01.01.2021	Entrées	Sorties	État au 31.12.2021
Valeur d'acquisition	288'617.65			288'617.65
./. Rectification de valeur	-263'717.65	-20'700.00		-284'417.65
Valeur résiduelle	24'900.00	-20'700.00		4'200.00

B9- Dettes à court terme

	2022	2021
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestation de services	208'492.05	209'098.47
C/C Charges sociales 2022	4'697.42	6'232.24
Dettes envers PSCH	5'876.95	11'135.25
C/C Fondation Pro Senectute Vaud	0.00	0.00
C/C Village solidaires du Nord Vaudois	23'016.95	23'016.95
Diverses autres dettes	115'659.28	48'068.61
Total des dettes à court terme	357'742.65	297'551.52

B10- Passifs de régularisation

	2022	2021
Vacances et heures supplémentaires des collaborateurs	137'010.00	127'552.00
Projets multi années des quartiers solidaires	40'440.97	152'196.78
Avance des fonds Bénévolat et femmes en difficultés de notre fondation	0.00	0.00
Report de subventions communales pour prolongement des quartiers solidaires suite à la pandémie	22'549.95	110'696.50
Autres passifs de régularisation	528'164.52	513'730.22
Total passifs de régularisation	728'165.44	904'175.50

Les variations de capital détaillées figurent en page 4 des comptes présentés.

Comptes d'exploitation (page 2)

P1- Subventions fédérales

	2022	2021
Subvention selon art. 101 bis LAVS - destinée aux prestations	2'500'103.00	2'485'321.00
Subvention selon art. 101 bis LAVS - répartition entre OPS solde 2021	24'045.00	14'018.00
Subvention selon art. 101 bis LAVS - réduction, règle des 50%	-11'000.00	0.00
Subvention selon art. 101 bis LAVS - coordination et développement	364'418.00	367'832.00
Total des subventions fédérales - 101 bis LAVS	2'877'566.00	2'867'171.00
Subvention selon art. 17 LPC - aides individuelles	1'295'781.56	1'211'283.25
Subvention selon art. 17 LPC - pour frais d'application	275'061.00	259'231.00
Total des subventions fédérales -17 LPC	1'570'842.56	1'470'514.25
Autres subventions fédérales (OFSP0)	3'400.00	3'400.00
Total des subventions fédérales	4'451'808.56	4'341'085.25

Subvention selon art. 101 bis LAVS - destinée aux prestations

Le nouveau contrat OFAS 2022-2025 favorise le subventionnement des prestations au détriment de la subvention de coordination et développement.

En 2022, l'OFAS a admis que le dépassement des limites maximales de subventionnement dans certains sous-domaines puisse être subventionné par la non-atteinte des limites de subventionnement d'autres sous-domaines.

Subvention selon art. 101 bis LAVS - coordination et développement

En 2022, nous n'avons pas pu obtenir le montant maximal pour le domaine de prestations 1 car le montant global dépassait le 50% des charges dans ce domaine, il s'agit de la limite de subvention à 50%.

Subvention selon art. 17 LPC pour frais d'application :

En 2022, la répartition de cette subvention entre les OPS a été faite sur le nombre de demandes traitées par l'ensemble des organisations cantonales.

P2- Subventions communales

	2022	2021
Bretigny	15'929.00	15'929.00
Bussigny	14'000.00	9'000.00
Châteaux d'Oex	10'000.00	20'000.00
Chavannes-près-Renens	0.00	60'197.67
Cugy	51'721.00	51'721.00
Epalinges	12'544.00	75'264.00
Jongny	17'910.00	35'820.00
Lausanne	236'000.00	236'000.00
Prilly	6'250.00	0.00
Le Mont-sur-Lausanne	41'207.70	82'616.00
Lutry	44'535.85	106'886.02
Mont-sur-Rolle	26'850.00	53'700.00
Paudex	36'150.00	36'150.00
Yvonand	10'000.00	1'667.00
Echallens	3'333.00	0.00
Vully-les-Lacs	3'000.00	0.00
Corsier-sur-Vevey	3'333.00	0.00
Gland	5'000.00	0.00
Yverdon-les-Bains	60'000.00	60'000.00
Report des subventions suite pandémie 2020-2021	0.00	7'615.11
Total des subventions communales	597'763.55	852'565.80

P3- Charges d'exploitation

Le cumul du point P3 (charges d'exploitation), est présenté ci-dessous selon une structure de postes par nature :

Cumul	2022	2021
Salaires et charges sociales	8'092'929.18	8'089'061.81
Frais généraux	1'592'560.51	1'408'531.10
Charges directes des prestations	1'757'213.84	1'489'224.32
Aides individuelles	1'398'599.26	1'318'704.56
Charges des mailings et collectes	79'722.86	86'873.62
Total	12'921'025.65	12'398'395.41

La moyenne annuelle des emplois à équivalent plein temps des collaborateurs mensualisés (sans les stagiaires) était de 67.47 en 2022 et 67.5 en 2021

Les chiffres ci-dessous sont présentés par sous-domaines de prestations.

Cumul	2022	2021
Frais de personnel	8'306'985.77	8'232'569'45
Biens, services et marchandises	4'558'939.88	4'094'825.96
Amortissements	55'100.00	71'000.00
Total	12'921'025.65	12'398'395.41

Pour information, la rubrique *Biens, services et marchandises* comprend les aides individuelles.

Consultation sociale	2022	2021
Frais de personnel	1'601'281.35	1'625'829.61
Biens, services et marchandises	1'719'434.02	293'898.57
Amortissements	2'935.00	8'103.37
Total Consultation sociale	3'323'650.37	1'927'894.85

Information et orientation	2022	2021
Frais de personnel	485'542.89	437'657.42
Biens, services et marchandises	99'093.36	96'766.65
Amortissements	868.36	2'168.20
Total Information et orientation	585'504.61	536'592.27

Services	2022	2021
Frais de personnel	920'153.50	910'131.17
Biens, services et marchandises	552'395.12	1'852'943.02
Amortissements	41'682.24	34'714.37
Total Services	1'514'230.86	2'797'788.56

Cours (ex Sport et mouvement & Formation et culture)	2022	2021
Frais de personnel	2'211'767.19	2'403'534.41
Biens, services et marchandises	1'409'513.84	1'184'003.94
Amortissements	4'020.42	11'878.86
Total Cours	3'625'301.45	3'599'417.21

Travail social communautaire	2022	2021
Frais de personnel	1'946'196.47	2'053'305.84
Biens, services et marchandises	487'900.20	429'361.29
Amortissements	3'500.81	10'133.40
Total Travail social communautaire	2'437'597.48	2'492'800.53

Coordination et développement	2022	2021
Frais de personnel	571'984.97	609'429.70
Biens, services et marchandises	83'227.42	83'564.32
Amortissements	1'044.27	3'036.73
Total Coordination et développement	656'256.66	696'030.75

Recherche de fonds	2022	2021
Frais de personnel	83'386.39	42'161.87
Biens, services et marchandises	128'618.11	132'895.25
Amortissements	153.40	211.17
Total charges recherche de fonds	212'157.90	175'268.29

Administration (yc information et travail de relations publiques)	2022	2021
Frais de personnel	486'673.01	150'456.43
Biens, services et marchandises	78'757.81	21'392.92
Amortissements	895.50	753.60
Total charges administration	566'326.32	172'602.95

La méthodologie de la fondation ZEWO a été appliquée pour la répartition des charges administratives ainsi que celle des charges de collecte de fonds et de publicité générale.

Tableau de flux de trésorerie (page 3)

T1- Créances

L'augmentation de la variation des créances se justifie principalement par le solde de la subvention cantonale qui nous sera versé au printemps 2023 et par le versement de PSCH par le fonds de Synergie pour l'achat du logiciel comptable Abacus, ce montant nous sera versé dans le courant 2023.

T2 – Actifs de régularisation

L'augmentation des actifs de régularisation provient surtout des subventions pour les projets d'action communautaire et de l'accompagnement urbain.

T3- Dettes à court terme

L'augmentation des dettes à court terme provient surtout de l'utilisation du fonds pour deux nouveaux projets, SocialDesign pour le TSC et pour le projet de référente sociale pour l'unité Habitat.

T4- Passifs de régularisation

La diminution du passif de régularisation est due d'une part à la clôture de plusieurs projets des quartiers solidaires et d'autre part que le report des projets suite à la pandémie 2020-2021 a été utilisé durant l'année.

Variation du capital (page 4)

V1- Fonds affectés (fonds dons attribués à l'année en cours)

Dès 2020, les dons attribués et utilisés durant l'année transitent dans ce nouveau fonds pour un montant équivalent d'attributions et de prélèvements.

V2 – Capital

L'association a été constituée en 1919 avec un capital initial de Fr 50'000.-.

Autres informations

Prévoyance professionnelle des collaborateurs (2^{ème} pilier)

Le personnel de Pro Senectute Vaud est assuré auprès de la CIP (Caisse Intercommunale de Pension). Il s'agit d'une institution indépendante de Pro Senectute Vaud, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté des prestations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Il n'existe pas de réserve provenant des cotisations de l'employeur.

En 2017, les mesures de recapitalisation 2013 ont été modifiées pour atteindre un objectif de couverture de 80% au 1^{er} janvier 2052.

Le chemin de recapitalisation défini dans ce plan de financement de 2018, s'élevait à 68.3% au 31.12.2018. A fin 2022, le degré de couverture de la caisse était de 71.9% (en 2021, 79,4%).

Nouveau plan de prévoyance dès 2019

Les analyses et projections de l'expert agréé indépendant de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP) montrent que, compte tenu de la baisse des espérances de rendement, une révision du plan de prévoyance est nécessaire pour assurer la pérennité des futures rentes et respecter les objectifs de la législation fédérale.

Dans ce nouveau plan de prévoyance, la cotisation patronale ordinaire était de 19% en 2019 et de 19.5% en 2020-2021, et sera de 20% dès 2022.

Au niveau des collaborateurs : la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une rente maximale sera augmentée de 40 ans à 42 ans, le taux de cotisation de 2014-2018 était de 8%, et dès 2019 il a été augmenté à 9%. Les collaborateurs âgés de 52 ans révolus ou plus au 1^{er} janvier 2019, bénéficieront de mesures compensatoires selon une échelle progressive liée à leur âge à cette date.

Engagements au 31.12.2022 pour location à long terme

Cumul des loyers jusqu'à leur prochaine échéance si cette dernière est postérieure au 1^{er} janvier 2023 et > 12 mois.

Lieux	2023-2027	Dès 2028
Lausanne, Espace Riponne	377'841.00	
Lausanne, Maupas 49-51	656'585.00	
Lausanne, Mivelaz	14'400.00	
Lausanne, Val Paisible	102'000.00	
Payerne, bureau régional	55'290.00	
Morges, bureau régional	13'125.60	
Rennaz, bureau régional	17'985.00	
Yverdon, bureau régional	68'820.00	13'764.00
Total	1'306'046.60	13'764.00

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Aucune indemnité n'a été versée en 2022, le Président, les membres du comité et des commissions travaillent bénévolement.

Indemnités aux membres de la direction

La direction étant représentée uniquement par le directeur, il a été renoncé d'indiquer la rémunération.

Donation à titre gracieux

La référente sociale de Lausanne engagée sur le site de l'avenue de Provence bénéficie gratuitement d'un bureau dont la location annuelle serait estimée à Fr. 2'900.-.

Prestations des bénévoles non membres des organes dirigeants

En 2022, 486 bénévoles ont effectué 34'957 heures. L'engagement moyen d'un bénévole s'élève à un peu plus de cinq ans, ce qui permet aux personnes âgées de bénéficier d'un soutien sur la durée.

Siège de l'entreprise

L'association Pro Senectute Vaud a son siège à 1004 Lausanne – Maupas 51.